



Circulaire n° 4 du 04 juillet 2018

Aux : Correspondants des clubs
De : Antoine GALOPIN, CTR Directeur des formations
Copie : Comité Directeur LBA ; Comités Départementaux
OBJET : Nouvelles dispositions pour les formations

Le cursus de formation des entraîneurs va changer à compter du 1^{er} janvier 2019. Cette réforme engagée par les élus de la Fédération en partenariat avec la Direction Technique Nationale vise à mieux répondre aux attentes des bénévoles ; elle s'appuie sur les résultats de l'enquête nationale menée auprès des clubs en 2017.

La mise en œuvre de ce nouveau cursus nécessite un travail important d'ingénierie de la part de nos équipes de formations nationale et régionale pour passer d'une approche sectorielle (Officiels, Dirigeants, Entraîneurs, Spécialistes) à une approche modulaire centrée sur les compétences.

L'architecture des diplômes n'étant pas finalisée à ce jour, il sera difficile de respecter notre calendrier habituel.

La saison prochaine, les formations Hors Stade et Marche Nordique seront assurées sous un format connu, avec des ABC fin septembre, un M1 Hors Stade les 13 et 14 octobre et un 1^{er} degré Marche Nordique et M2 Hors Stade organisés à la Toussaint du 1^{er} au 4 novembre. S'agissant des autres spécialités : Jeunes (Baby, - 12, - 16) et Famille (Course, Saut, Lancer) elles seront organisées en seconde partie de la saison (probablement sur les vacances d'hiver ou de printemps), le format restant encore à définir.

Nous savons néanmoins que l'ABC et les BASES ATHLETIQUES n'existeront plus dans le nouveau cursus ; seuls les candidats aux 1^{ers} degrés Marche Nordique et Hors Stade auront accès aux formations ABC organisées en septembre.

Le calendrier des formations devrait être édité dans le courant du mois d'octobre 2018, d'ici-là, je reste bien sûr à votre écoute pour répondre à toutes les informations et faciliter l'orientation de vos équipes d'encadrement dans ce contexte de réforme.

Soyez convaincus de notre engagement pour garantir à tous les entraîneurs des formations de qualité sur le territoire breton.

Antoine GALOPIN
06 13 63 10 34
a-galopin@wanadoo.fr

